

Toute messe est célébrée pour l'Église et le monde entier. Mais le prêtre peut, à la demande des fidèles, ajouter une intention particulière : prier pour un défunt, un malade, une difficulté, des noces d'or, des jeunes mariés, un nouveau baptisé ou un nouveau prêtre...

Cette intention est accompagnée d'une offrande de messe. Il s'agit d'un acte de partage de la part des fidèles. Les intentions sont annoncées lors de la messe ou mentionnées dans la feuille paroissiale.



### Mon intention

Mon nom : .....

Adresse et /ou téléphone : .....

Je vous joins : ..... offrande(s) de messe X 18 euros = ..... euros

Mon ou mes intentions de prière : .....

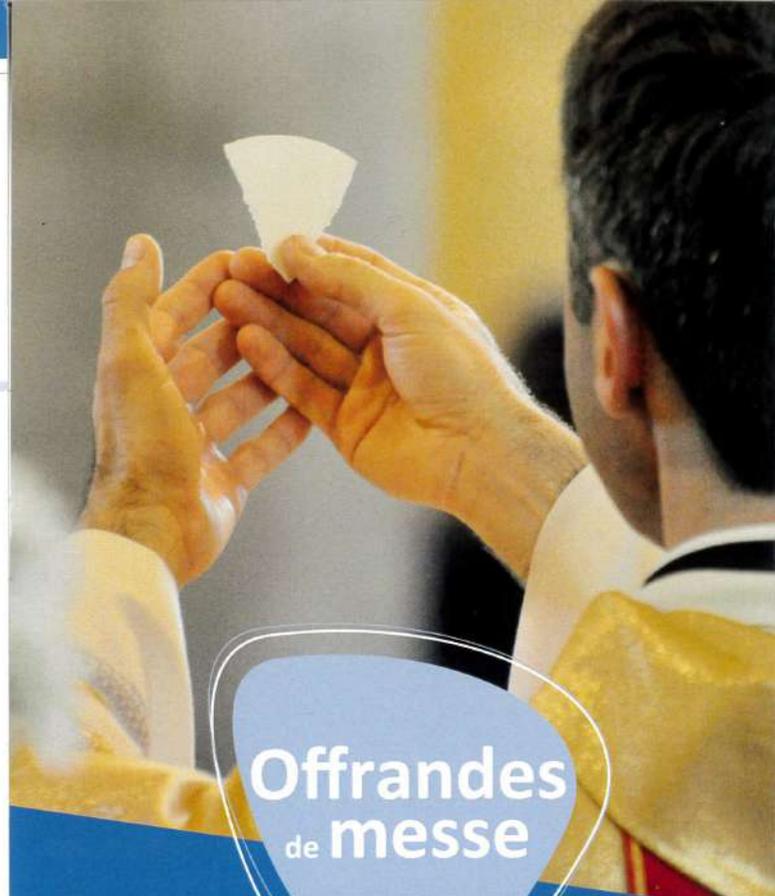
Les dates que je souhaite : .....



### Comment donner ?

Vous pouvez adresser vos intentions et vos offrandes à l'accueil de votre paroisse ou auprès de votre curé. Les chèques sont à libeller à l'ordre de la paroisse.

www.vzfr - Conception : alteriade • Photo DR : Yannick Charlet / alteriade



UNE INTENTION DE PRIÈRE,  
UN GESTE DE PARTAGE.